



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
13, rue Scipion - 75005 Paris
Ce rapport contient 30 pages
Référence : BB/MC/AB



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Siège social : 13, rue Scipion - 75005 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note D 4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 8 juin 2017

KPMG S.A.



Bernard Bazillon
Associé



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

A - BILAN	2
B - COMPTE DE RESULTAT	4
C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	6
D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
D1 - Principes, règles et méthodes	8
D2 - Notes relatives au bilan	10
D3 - Notes relatives au compte de résultat	20
D4 - Notes relatives au compte d'emploi des ressources	21

A - 1 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

(en euros)

ACTIF	31-12-2016		31-12-2015	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
. Immobilisations incorporelles :	152 109,37	151 824,57	284,80	93,24
- Concessions, brevets, licences, marques, procéd	571,68	571,68		
- logiciels, droits et valeurs similaires	10 371,83	10 087,03	284,80	93,24
- Autres	141 165,86	141 165,86		
. Immobilisations corporelles	196 471,74	172 290,90	24 180,84	32 007,07
- installations générales & agencements	95 525,18	90 378,46	5 146,72	11 014,96
- Matériel informatique	69 310,82	57 428,05	11 882,77	16 252,61
- Matériel de bureau	3 050,43	2 118,92	931,51	346,91
- Mobilier	28 585,31	22 365,47	6 219,84	4 392,59
ACTIF CIRCULANT				
- Avances et acomptes versés sur commandes	53 878,57		53 878,57	2 200,00
- Autres créances	107 614,68		107 614,68	699 206,41
- Valeurs mobilières de placement	35 079 728,41		35 079 728,41	33 782 637,11
- Disponibilités	3 671 944,43		3 671 944,43	3 975 593,48
- Charges constatées d'avance	60 663,63		60 663,63	132 552,28
TOTAL	39 322 410,83	324 115,47	38 998 295,36	38 624 289,59

Engagements reçus :

<i>Legs acceptés par le Conseil d'administration en attente d'autorisation</i>	2 880 002,23	3 298 960,57
<i>Legs non opposé par l'autorité de tutelle</i>	615 296,23	1 226 461,98
<i>Total engagements reçus</i>	3 495 298,46	4 525 422,55

A - 2 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2016
(en euros)

PASSIF	31-12-2016	31-12-2015
FONDS ASSOCIATIFS	5 509 325,01	4 935 724,42
. Fonds associatifs sans droit de reprise	3 073 690,56	3 073 690,56
- Fonds statutaires	1 326 306,45	1 326 306,45
- Fonds statutaires affectés	1 747 384,11	1 747 384,11
. Report à nouveau	1 862 033,86	1 862 033,86
. Résultat de l'exercice	573 600,59	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	62 156,00	54 041,00
FONDS DEDIES	15 172 996,89	16 214 803,95
. Fonds dédiés à des programmes	10 203 676,38	10 845 483,44
. Fonds dédiés à des projets futurs	4 969 320,51	5 369 320,51
ENGAGEMENTS ET DETTES	18 195 017,46	17 327 110,22
. Projets conventionnés auprès des hôpitaux	16 771 230,64	16 409 974,02
. Dettes	1 423 786,82	917 136,20
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	910 072,09	709 763,17
- Dettes fiscales et sociales	210 622,59	200 348,26
- Dettes diverses	303 092,14	7 024,77
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	58 800,00	92 610,00
TOTAL	38 998 295,36	38 624 289,59

B - 1 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016
(en euros)

CHARGES	31-12-2016	31-12-2015
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements	264 097,44	273 835,42
. Autres achats et charges externes	2 018 971,15	1 994 623,49
. Charges locatives	4 145,06	4 603,34
. Honoraires	188 100,33	175 742,12
. Conception, création, fabrication	204 615,64	366 819,27
. Missions, réceptions, déplacements	71 616,71	65 318,48
. Frais postaux & frais télécom.	699 667,77	564 282,86
. Autres charges externes	850 825,64	817 857,42
. Impôts, taxes et versements assimilés	6 965,37	7 710,72
. Salaires et charges sociales (*)	1 256 091,58	1 129 922,75
. Salaires et traitements	730 296,29	690 512,52
. Charges sociales et fiscales	525 795,29	439 410,23
. Subventions accordées par la Fondation (*)	7 033 467,59	7 028 049,69
. Autres charges	12 914,35	14 701,35
. Dotations aux amortissements et aux provisions	24 123,87	29 417,03
. Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 657 683,01	3 379 163,12
CHARGES FINANCIÈRES :	20 954,00	
. Dotations aux amortissements et aux provisions		
. Intérêts bancaires et assimilés	20 954,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		1 624,78
. Sur opérations de gestion		
. Sur opérations en capital		1 624,78
SOLDE CRÉDITEUR = EXCÉDENT	573 600,59	
TOTAL	12 868 868,95	13 859 048,35

(*) Il convient de déduire de la masse salariale la rémunération des 4 salariés affectés à la Maison de Solenn et de l'ajouter à la rubrique « Subventions accordées par la Fondation » pour un montant de 183 206,98 euros soit un total des subventions de 7 216 674,57 euros.

B - 2 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016
(en euros)

PRODUITS	31-12-2016	31-12-2015
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Produits de la générosité du public	9 101 805,77	11 198 345,33
. Dons et mécénat	6 418 580,53	7 605 352,55
. Legs et autres libéralités	2 683 225,24	3 592 992,78
. Autres produits de la générosité du public (*)	833 474,71	368 544,87
. Subventions de fonctionnement	2 10 000,00	2 10 000,00
. Autres produits	19 769,54	41 942,83
. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	2 699 490,07	2 017 505,07
PRODUITS FINANCIERS :	4 328,86	22 710,25
. Revenus des obligations		10 324,75
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 328,86	12 385,50
. Reprises sur provisions et transferts de charges		
. Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
. Sur opérations en capital		
TOTAL	12 868 868,95	13 859 048,35

NB : En raison de son affectation aux programmes de la Fondation, la rubrique mécénat est incorporée dans la rubrique dons.

(*) Il s'agit, exclusivement, des annulations des engagements auprès des hôpitaux pour des projets non réalisés ou des soldes non utilisés

C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES au 31 DECEMBRE 2016

Le tableau ci-après, est conforme avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable tel que défini par le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISEES AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 - MISSIONS SOCIALES : NOUVEAUX ENCADEMENTS		7 735 164,79
1 - 1 - Réalisées en France		
Actions réalisées directement	7 735 164,79	
Versement à d'autres organismes agissant en France		
1 - 2 - Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2 - 1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 227 545,80	2 227 545,80
2 - 2 - Frais de recherche des autres fonds privés		
2 - 3 - Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	674 874,76	440 776,36
		10 403 486,95
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	10 637 585,35	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 657 683,01	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	573 600,59	
V - TOTAL GENERAL	12 868 868,95	
V - Part des acquisitions d'immobilisations bruts de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		8374,2
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		3392,83
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		10 408 468,32
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISEES AVEC AFFECTATION
DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS**

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (1)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		2 074 000,25
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	9 101 805,77	9 101 805,77
1 - 1 - Dons collectés	6 418 580,53	6 418 580,53
- Dons manuels non affectés	1 773 633,98	1 773 633,98
- Dons manuels affectés	4 644 946,55	4 644 946,55
1 - 2 - Legs collectés	2 683 225,24	2 683 225,24
- Legs et autres libéralités non affectés	2 425 465,96	2 425 465,96
- Legs et autres libéralités affectés	257 759,28	257 759,28
1 - 3 - Autres produits liés à la générosité du public	833 474,71	833 474,71
2 - AUTRES FONDS PRIVES		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	210 000,00	
4 - AUTRES PRODUITS	24 098,40	
1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	10 169 378,88	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 699 490,07	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		1 041 807,06
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GENERAL	12 868 868,95	10 977 087,54
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		10 408 468,32
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		2 642 619,47
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		

D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

D - 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a été établi conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 modifié par le règlement CRC 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

1 - Principes généraux

En particulier, les comptes annuels aux 31 décembre 2016 ont été établis conformément au Plan Comptable Général applicable aux associations et aux fondations, tel que défini par le règlement n° 99.01 modifié et le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

Enregistrement des dons reçus et des subventions accordées

L'ensemble des dons reçus constitue des produits d'exploitation.

Parallèlement, les subventions décidées dans le cadre des projets financés constituent des charges d'exploitation.

a. Fonds dédiés

Il s'agit des dons affectés par le donateur aux programmes de la Fondation non utilisés à la fin de l'exercice.

Ces comptes présentent une spécificité en regard des dispositions du Plan Comptable Général. En effet, ils ne constituent ni des fonds propres ou associatifs ni des dettes.

b. Les dettes engagées auprès des hôpitaux

Ces comptes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris).

Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

2 - Opération Pièces jaunes

La Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France organise chaque année au mois de janvier, depuis 1990, une campagne nationale de solidarité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des enfants hospitalisés. Les campagnes de collecte des Pièces jaunes font très largement appel au bénévolat et au partenariat de grandes institutions et entreprises :

- Banque de France,
- Carrefour & Carrefour Market,
- Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française,
- Engie - GDF SUEZ,
- Ministère de l'Education et nationale,
- La Poste,
- RTL,
- TF1,
- TV Magazine,
- Fondation Orange
- SFR,
- Guy Hoquet
- Disney Hachette Presse (Mickey)

Par ailleurs, la Fondation est très soucieuse de maintenir l'activité qu'elle déploie à cette occasion dans le cadre d'une organisation très stricte au plan de ses coûts de fonctionnement, voulant toujours privilégier l'affectation de la plus grande partie possible de ses moyens à la réalisation des projets que lui proposent les hôpitaux.

Les enfants souhaitant se mobiliser au profit de leurs camarades hospitalisés ont trouvé en 2016 dans les 17 000 bureaux de La Poste - grand partenaire bénévole de la Fondation, dans les magazines de TV magazine, Mickey et dans les boulangeries-pâtisseries françaises 2 500 000 tirelires en carton à découper, plier et monter, au moyen desquelles ils collectent auprès de leurs proches les pièces en euros. En raison de leur grand nombre et des caractéristiques de la collecte, ces tirelires ne font pas l'objet de suivi particulier.

Le résultat de la collecte 2016 a permis de recueillir environ 1,9 millions d'euros. A la date de la présente note, le résultat de la collecte 2017 n'est pas encore connu puisqu'il faut plusieurs mois pour que toutes les opérations d'une collecte soient finalisées en raison de l'importance des volumes à traiter.

L'acheminement des sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste, est assuré par La Poste. Une fois scellés par celle-ci, les sacs de pièces (environ 6300 sacs de 25 kg au titre de la collecte 2016) sont acheminés par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France, autre grand partenaire bénévole de la Fondation.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

Le délai d'environ trois mois, nécessaire à la remontée de la collecte témoigne de la complexité du processus dans son ensemble.

D - 2 - NOTES RELATIVES AU BILAN

1 - Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations et amortissements sont évalués conformément aux règlements comptables applicables (CRC 2002-10 et CRC 2004-06).

a - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés selon la méthode linéaire sur une période qui n'excède pas 5 ans.

b - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et réparations sont enregistrés en charges de l'exercice.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

	Durée d'utilisation (en années)
• Installations générales	10
• Matériel informatique	5
• Matériel de bureau	5
• Mobilier de bureau et installations	10

1 - 1 - Les immobilisations brutes se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2016

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2015	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2016
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	10 133,03	238,80		10 371,83
Concessions et droit simil.brevets	571,68			571,68
Autres immobilisations incorporelles	141 165,86			141 165,86
Sous total	151 870,57	238,80		152 109,37
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	95 525,18			95 525,18
Matériel informatique	64 566,02	4 744,80		69 310,82
Matériel de bureau	2 271,17	779,26		3 050,43
Mobilier	25 973,97	2 611,34		28 585,31
Sous total	188 336,34	8 135,40		196 471,74
TOTAL	340 206,91	8 374,20		348 581,11

1 - 2 - Les amortissements se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2016

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2015	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2016
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	10 039,79	47,24		10 087,03
Concessions et droit simil.brevets	571,68			571,68
Autres immobilisations incorporelles	141 165,86			141 165,86
Sous total	151 777,33	47,24		151 824,57
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	84 510,22	5 868,24		90 378,46
Matériel informatique	48 313,41	9 114,64		57 428,05
Matériel de bureau	1 924,26	194,66		2 118,92
Mobilier	21 581,38	784,09		22 365,47
Sous total	156 329,27	15 961,63		172 290,90
TOTAL	308 106,60	16 008,87		324 115,47

2 - Valeurs mobilières de placement

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies en titres d'Etat français ou assimilés, afin de limiter le risque de contrepartie, et sur des maturités correspondant au profil prévisionnel des disponibilités de la Fondation.

La trésorerie disponible est également placée sur les supports suivants :

* un fonds commun de placement obligataire géré par la Banque de France : France Obligations Sécurité.

* un fonds commun de placement monétaire géré par la Banque de France : France Investissement Monétaire.

Les titres composant ces portefeuilles sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode «premier entré-premier sorti».

A la date de clôture de l'exercice, les titres de SICAV et de fonds communs de placement sont évalués à leur valeur liquidative. Si cette valeur d'inventaire est supérieure au prix d'acquisition des titres, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Si elle est inférieure, la moins-value latente fait l'objet d'une dépréciation.

Le fonds obligataire de capitalisation, France Obligations Sécurité géré par BDF Gestion ne fait pas l'objet de vendu / acheté en fin d'exercice.

S'agissant des SICAV et FCP monétaires, les produits financiers de l'exercice sont essentiellement appréhendés à travers les vendus / achetés de ces titres, réalisés à la clôture de l'exercice.

La Fondation a opté pour une gestion financière prudente en plaçant l'essentiel de ses avoirs à la Banque de France, la Banque Postale et pour le solde à la Caisse des Dépôts et Consignations. Les produits financiers réalisés s'élèvent à 4 328,86 euros

Dans un souci de simplification des tâches incombant à la Banque et à ses clients et de renforcement du cadre juridique entourant la gestion de comptes, la Banque a proposé à la Fondation de nantir des parts de FCP à hauteur des positions débitrices intra-journalières habituellement constatées sur ses comptes. Ces parts de FCP ne font pas l'objet de vendus / achetés réalisés à la clôture de l'exercice.

Dans ce cadre la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et la Banque de France ont signé au profit de cette dernière une convention de nantissement de compte de titres financiers.

Le solde de ce compte est inclus dans le tableau ci-dessous.

Etat du portefeuille titres	
(en euros)	
Année 2016	Total des placements
	Valeur
En portefeuille au 01/01/2016	33 782 637
En portefeuille au 31/12/2016	35 079 728
Evaluation au 31/12/2016	40 772 895
Plus-values latente	5 693 167

Il est rappelé que la plus-value latente au 31 décembre 2015 s'élevait à 5 586 166 euros.

3 - Disponibilité

Ce poste intègre au 31 décembre 2016 des placements sous forme de livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A : 78 655,25 euros et un Livret B : 1 958 831,12 euros) ainsi que des disponibilités à la Caisse des dépôts et consignations un montant de 1 203 184,94 euros.

4 - Charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir.

5 - Provisions pour risques et charges

- La provision relative à l'indemnité de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés de la Fondation est comptabilisée au 31 décembre 2016 pour un montant de 62 156 euros.

Cette provision a été calculée à partir des éléments suivants :

- Application du régime de droit commun
- Age et ancienneté des salariés
- Actualisation au taux TEC 10 (Indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du trésor fictive dont la durée serait de 10 ans)
- Application d'un coefficient pour tenir compte d'une probabilité de départ en fonction de l'ancienneté.

6 – Tableau de variation des fonds associatifs (avant affectation du résultat de l'exercice 2016)

Les fonds associatifs de la Fondation sont composés de :

- L'apport des fondateurs, non consommable et sans droit de reprise, à hauteur de 1 326 306,45 euros.
- Le cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires à hauteur de 1 747 384,11 euros.

Libellé	Au 31-12-2015	Augmentations	Diminutions	Au 31-12-2016
	A		B	D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise <i>- affectation de 10% de l'excédent 2015</i>	3 073 690,56			3 073 690,56
Report à nouveau <i>- affectation de 90% de l'excédent 2015</i>	1 862 033,86			1 862 033,86
Résultat comptable de l'exercice 2015				
TOTAL	4 935 724,42			4 935 724,42

7 - Tableau de suivi des fonds dédiés

En euros

Situations	Fonds dédiés au début d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Fonds dédiés au 31/12/2016
Ressources				
	A	B	C	E = A+B-C
a - Fonds dédiés affectés à des programmes	10 845 483,44	1 657 683,01	2 299 490,07	10 203 676,38
Fonds dédiés réservés à la pédiatrie				
FD : Ateliers thérapeutiques MDS-MDA	4 667 844,34	121 086,43	214 344,97	4 574 585,80
FD - Amis de MDS-MDA - Atelier Esthétique	10165,11	14 735,51	10 165,11	14 735,51
FD : Donateur MF - PED	975 000,00		361 740,00	613 260,00
FD : Donateur MP - PED	2 000 000,00		602 923,00	1 397 077,00
Fonds dédiés réservés à la gériatrie	576 410,99	963 817,72	576 410,99	963 817,72
FD : Donateur MP - GER				
Dotation en FD : PJA	2 616 063,00	558 043,35	533 906,00	2 640 200,35
b - Fonds dédiés à des projets futurs	5 369 320,51		400 000,00	4 969 320,51
Total fonds dédiés à mobiliser	16 214 803,95	1 657 683,01	2 699 490,07	15 172 996,89

(*) Le Bureau du 19 novembre 2014 a approuvé le lancement d'appel à projets concernant deux programmes d'envergure :

a - Programme « Jeunes adultes à l'hôpital : transition pédiatrie / Services adultes »,

b - Programme pour favoriser la création et l'aménagement de structures de « répit ».

8 - Etat des créances et dettes au 31 décembre 2016

CREANCES (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT :			
Charges constatées d'avance	60 663,63	60 663,63	
- Autres	107 614,68	107 614,68	
TOTAL	168 278,31	168 278,31	

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

8.2 - Projets conventionnés auprès des hôpitaux au 31 décembre 2016

(En Euros)

Situations Ressources	Engagements au début d'exercice	Engagements au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice	Annulation	Engagements au 31/12/2016
	A	B	C	D	E = A+B-C-D
4 - 1 - ENGAGEMENTS AUPRES DES HOPITAUX					
OPERATIONS/PROJETS					
Opération Pièces jaunes 2010	60 000,00		60 000,00		
Opération Pièces jaunes 2012	102 166,00			2 166,00	100 000,00
Opération Pièces jaunes 2013	1 512 763,07	3 125,00	345 239,76	338 664,84	831 983,47
Opération Pièces jaunes 2014	2 264 978,00		1 144 890,09	32 502,91	1 087 585,00
Opération Pièces jaunes 2015	2 064 038,48		360 531,09	27 933,86	1 675 573,53
Opération Pièces jaunes 2016		2 211 679,00	282 163,82	2 285,00	1 927 230,18
Sous total OPJ	6 003 945,55	2 214 804,00	2 192 824,76	403 552,61	5 622 372,18
Programme des adolescents - 2009	115 000,00				115 000,00
Programme des adolescents - 2011	14 000,00		8 685,00	5 315,00	
Programme des adolescents - 2012	83 000,00		55 010,00	27 990,00	
Programme des adolescents - 2013	120 997,00		3 379,00	19 698,00	97 920,00
Programme des adolescents - 2014	654 738,00		500 000,00		154 738,00
Programme des adolescents - 2015	241 625,00				241 625,00
Programme des adolescents - 2016		485 941,00	47 740,00		438 201,00
Sous total Programme des adolescents	1 229 360,00	485 941,00	614 814,00	53 003,00	1 047 484,00
Programme Jeunes Adultes - 2015	883 937,00		265 527,00	360,00	618 050,00
Programme Jeunes Adultes - 2016		756 508,00			756 508,00
Sous total Programme JA	883 937,00	756 508,00	265 527,00	360,00	1 374 558,00
+ DE VIE 2011	196,00			196,00	
+ DE VIE 2012	29 690,00		10 000,00	19 690,00	
+ DE VIE 2013	487 995,00		241 216,00	214 229,00	32 550,00
+ DE VIE 2014	3 343 169,00		1 252 105,06	90 798,94	2 000 265,00
+ DE VIE 2015	2 900 539,00	1 290,00	686 347,06	14 164,94	2 201 317,00
+ DE VIE 2016		2 672 799,00	12 400,00		2 660 399,00
Sous total PDV	6 761 589,00	2 674 089,00	2 202 068,12	339 078,88	6 894 531,00
Douleur de la personne âgée 2011	4 700,00		2 000,00	2 700,00	
Douleur de la personne âgée 2013	101 029,00		48 159,24	5 194,76	47 675,00
Douleur de la personne âgée 2014	129 495,00		62 265,00	13 586,00	53 644,00
Douleur de la personne âgée 2015	320 505,00		117 434,54	15 999,46	187 071,00
Douleur de la personne âgée 2016		255 558,00			255 558,00
Sous total DPA	555 729,00	255 558,00	229 858,78	37 480,22	543 948,00
Programme urgence à l'hôpital - 2014	169 074,00		4 706,00		164 368,00
Sous total PUH	169 074,00		4 706,00		164 368,00
AP-HP : Maison des Adolescents	179 638,00				179 638,00
Fonds réservés aux Amis MDS-MDA		229 774,57	229 774,57		
FD. Intérêts affectés MDS-MDA	151 444,13				151 444,13
Divers	331 082,13	229 774,57	229 774,57		331 082,13
Fonds d'aide d'urgence social	277 040,50	200 000,00	247 634,18		229 406,32
Fonds d'aide d'urgence social - Spécial attentats	198 216,84		34 735,83		163 481,01
HC de Strasbourg		400 000,00			400 000,00
TOTAL ENGAGEMENTS AUPRES DES HOPITAUX	16 409 974,02	7 216 674,57	6 021 943,24	833 474,71	16 771 230,64

Les principaux projets soutenus par la Fondation en 2016 :

Hôpital Civil - CHU de Strasbourg (Bas-Rhin)

Création de L'INSTITUT de Génétique Médicale d'Alsace (IGMA). Localisé en centre-ville, sur le site des hôpitaux universitaires de Strasbourg, L'IGMA fait partie du Centre de Recherche en Biomédecine de Strasbourg (CRBS) dont la construction a démarré en avril 2015 et qui sera livré à l'été 2017. L'IGMA occupera tout le rez-de-chaussée (partie accueil et soin) et tout le N+1 (partie clinique). La génétique médicale a pour vocation de prendre en charge patients et famille éprouvés par une maladie rare génétique. Ces maladies sont essentiellement détectées chez de jeunes patients (bébé, enfant, adolescent). Répartis de longue date sur 3 sites différents, les services de génétiques médicales se regroupent sur un site unique pour mutualiser leurs forces et leur efficacité dans la lutte contre ces milliers d'affections. La partie aménagement, signalétique, et tout ce qui peut contribuer à l'accueil des patients et de leur famille n'est pas pris en charge dans le budget initial (37.1M€).

Une subvention accordée : 400 000 €

Agrandissement de la Maison des Parents par un étage supplémentaire Clermont-Ferrand (Puy de Dôme), afin de créer 8 chambres, un espace cuisine, une salle à manger et un salon, permettant ainsi de répondre à une demande croissante. Cette augmentation est due à un développement de l'ambulatoire en favorisant l'hébergement de proximité pour les patients éloignés et un besoin pour les parents des enfants hospitalisés qui a augmenté de 13% entre 2014 et 2015 . Le coût des travaux représente 743 000 € et le coût mobilier 26 430 €.

La fondation a déjà accordé en 2009, 150 000 € et en 2012, 100 000 € pour la création de la maison des parents (RDC et 1er étage : 11 chambres, cuisine, salon TV, buanderie et un bureau informatique en libre-service)

Une subvention accordée : 150 000 €

CH Bretagne Atlantique à Vannes (Morbihan)

Création de 5 chambres parents-enfants et d'une salle de jeux dans le service de pédiatrie nourrissons. Actuellement, le service de pédiatrie de 25 lits dont 12 lits de nourrissons ne comprend que 4 chambres spacieuses pour l'accueil parents-bébé. Les autres possibilités d'accueil se résument à des espaces fermés de maximum 5 m², ne permettant pas aux parents de passer la nuit près de leur bébé.

Le projet prévoit la transformation de 4 box en 2 chambres parents-enfant avec salle de bain, la création de 2 chambres parents-enfant avec salle de bain au détriment de 3 bureaux et la transformation d'une salle de jeu (mal située donc sous-utilisée) en

5 ème chambre avec salle de bain.

Une subvention accordée : 119 400 €

CH Régional d'ORLEANS (Loiret)

Création d'une maison de parents de 650 m² d'une capacité de 12 chambres dont 4 avec accès handicapés.

Le nouvel hôpital d'Orléans vient d'ouvrir ses portes après 5 ans de travaux. Lors de l'élaboration du projet, il avait été convenu de doter le pôle « femme-enfant » d'une structure d'accueil pour les parents des enfants hospitalisés. En 2013, l'association MOME (maison d'accueil occasionnel des parents au cours de la maladie de l'enfant) a vu le jour. Après la construction, l'association gèrera la structure. Un partenariat étroit s'est tissé entre le CHR d'Orléans et l'Association. Le CHR s'est engagé à garantir le bon achèvement de la construction. L'objectif à la fois humain et social est de mettre à disposition des familles, des

locaux agréables et un accompagnement personnalisé notamment par l'intervention de psychologues hospitaliers.

Une subvention accordée : de 200 000 €

CHU de Nantes (Loire- Atlantique)

CHU de Nantes en partenariat avec l'association des œuvres de Saint- Jean pour la création d'une maison des proches, au service de 2 établissements du CHU : l'hôtel Dieu et l'Hôpital mère-enfant (situés sur le même site, en centre-ville). Cette maison accueillera les familles, les parents, accompagnant les patients. Elle permettra aussi d'accueillir les patients en chirurgie ambulatoire, en traitement externe ou en consultation. Les locaux prévus de 350 m² offriront : 11 chambres équipées de toilettes et douches et 24 lits dont 1 chambre avec accès handicapé. , 2 salons, 1 salon TV, 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 bureau d'accueil et divers locaux techniques (buanderie, lingerie, bagagerie, local d'entretien et archives.

Une subvention accordée : 200 000 €

Hôpital Jean Verdier-CHU- APHP à Bondy (Seine st Denis)

Création d'un espace dédié de 150 m² à la transition afin de réaliser des réunions communes entre pédiatres et médecins adultes, des consultations communes, des travaux de groupes ainsi que des séances d'éducation thérapeutique orientées. Il est envisagé dans cet espace, des journées dédiées au passage et regroupées par thématiques (Drépanocytose, diabète, obésité, asthme

Une subvention accordée : 139 062 €

Hôpital Jean Verdier - CHU- APHP à Bondy (Seine - St - Denis)

Création de 10 chambres (8 chambres simples et 2 chambres doubles), adaptées à l'accueil des adolescents. Le projet est de dédier une des deux ailes du service de pédiatrie (230 m²) aux adolescents (chambres, poste de soins adapté, salle de travail pour les internes et les étudiants hospitaliers, espaces de vie, espace dédié à des groupes d'éducation thérapeutique, d'activités thérapeutiques, et de travail sur la transition présenté dans un projet Jeunes adultes 2016.

Depuis septembre 2014, un partenariat avec la MDA « La CASITA » d'Avicenne a permis la création d'une consultation de médecine dédiée exclusivement aux adolescents.

Une subvention accordée : 180 321 €

- EHPAD "La Seigneurie" Pantin (Seine-St-Denis)

Ce projet s'articule autour de 3 axes :

Aménagement paysagé et sécurisé des jardins avec création d'un parcours podotactile dans le cadre de la prévention des chutes et du maintien de l'autonomie.

Mise se en place d'un jardin des sens et d'une volière pour la médiation animale.

Réalisation d'un espace de jeux pour enfants.

Une subvention accordée : 70 000 €

- EHPAD Louise Weiss à Noeux les Mines (Pas-de-Calais)

Création d'un PASA à l'EHPAD Louise WEISS afin de répondre aux besoins et attentes des résidents atteints de pathologies neurodégénératives entraînant des troubles du comportement par l'acquisition de mobilier adapté, un espace balnéothérapie, une borne mélo pour l'écoute de la musique, le chant et maintenir ainsi du lien social. L'aménagement d'un espace extérieur est également projeté afin de favoriser la stimulation cognitivo-motrice des résidents

Une subvention accordée : 63 965 €

8.3 - Etat des autres dettes au 31 décembre 2016

AUTRES DETTES (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
AUTRES DETTES :				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	910 071,84	910 071,84		
- Dettes fiscales et sociales	210 622,59	210 622,59		
- Diverses dettes	303 092,14	303 092,14		
TOTAL	1 423 786,57	1 423 786,57		

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Le poste « Diverses dettes » se compose des montants des chèques émis, comptabilisés non encore présentés à l'encaissement et pour lesquels la provision correspondante résultant de la cession de titres n'a pas encore été constituée.

9 - Détail des dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2016 s'élèvent à 210 622,59 euros et se décomposent comme suit :

	31-déc-16	31-déc-15
- <i>Personnel et organismes sociaux</i>	68 416,42	60 957,33
- <i>Taxe due sur les rémunérations</i>	18 140,22	17 500,00
- <i>Dettes relatives aux congés payés</i>	124 065,95	121 890,93
	210 622,59	200 348,26

10 - Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance correspondent aux charges engagées et produits dégagés en 2016 sur des opérations 2017.

11 - Tableau d'évolution de l'effectif

- Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par la Fondation.

- Par personnel mis à disposition, on entend le personnel intérimaire et le personnel détaché à la Fondation.

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de la Fondation	
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Cadres	7,14	6,68	3,00	2,94
Employés	7,34	8,00		
TOTAL	14,48	14,68	3,00	2,94

- La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 17,48 salariés contre 17,62 en 2015.

12 - Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite :

Cet engagement qui s'élève à 62 156,00 euros a été enregistré en provision pour risques et charges.

D - 3 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1 – Achats de matières premières et autres approvisionnements

Ce poste se rétracte de 273 835,42 euros en 2015 à 264 097,44 euros en 2016. La réduction constatée résulte d'une optimisation des fournitures de collecte (Tirelires, affichages, encartages etc...).

2 - Autres charges externes

Ce poste passe de 1 994 623,49 euros en 2015 à 2 018 971,15 euros. Les charges de l'exercice 2016 enregistrent des variations contrastées :

- une augmentation des frais postaux et de télécommunication qui passent de 564 282,86 euros à 699 667,77 euros
- une contraction des frais de conception, création et fabrication de 366 819,27 euros à 204 615,64 euros.

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, nous communiquons les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge dans le résultat des comptes clos au 31 décembre 2015. Ces honoraires s'élèvent à 27 720,00 euros.

3 – Salaires et charges sociales

Ce poste progresse de 1 129 922,75 euros en 2015 à 1 256 091, euros en 2016. Cette variation s'explique par l'engagement en juillet 2016 du Responsable de développement des ressources et le versement des indemnités de rupture conventionnelles de deux contrats. Le montant global annuel des cinq salaires les plus élevés est de 360 066,15 euros.

4 - Subventions accordées par la Fondation

Cette rubrique traduit les engagements pris auprès des hôpitaux dans l'exercice.

5 - Produits de la générosité du public

Ce poste passe de 11 198 345,33 euros à 9 101 805,77 euros. Les produits de l'exercice 2015 enregistraient un don exceptionnel de 1 500 000 euros.

Dans les Produits de la générosité du public figure la participation financière des partenaires de la Fondation (La Fondation Orange, Engie, la Caisse de Dépôts, AG2R-La Mondiale, et de la Fondation de l'entreprise l'Oréal). SFR, Alphéga, Walt Disney, Disney HachettePresse) à hauteur de 563 810,72 euros

6 - Autres produits de la générosité du public

Ce poste enregistre les annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux devenus sans objet.

D - 4 - NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1 – Activités et faits caractéristiques

1 - 1 - Mission et domaines d'intervention

La Fondation a vocation à améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées, notamment les plus fragiles, les enfants et adolescents et les personnes âgées.

A ses trois domaines d'intervention historiques : rapprochement des familles, développement des activités, amélioration de l'accueil et du confort, s'ajoutent des champs d'actions spécifiques : lutte contre la douleur, prise en charge des adolescents avec l'ouverture en décembre 2004 de la Maison de Solenn – Maison des Adolescents, programme Urgences à l'hôpital.

1 - 2 - Structure

La Fondation comprend 15 salariés dont 3 affectés à l'activité des ateliers thérapeutique culturels de la Maison de Solenn – Maison des Adolescent, 3 collaborateurs mis à disposition par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris au 31 décembre 2016. Par ailleurs, une dizaine de bénévoles, représentant un équivalent de 4 temps plein, apportent leur concours de manière récurrente.

2 - Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

2 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2016 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique de celles qui ont une autre origine. En l'occurrence, il a été retenu pour principe que seuls les produits financiers et la subvention d'accompagnement versée par l'AP-HP relevaient de la deuxième catégorie.
- Les ressources non utilisées ou pas encore allouées à un projet déterminé bien qu'affectées à un des programmes de la Fondation sont inscrites par la Fondation à son bilan en fonds dédiés, sous deux rubriques : fonds dédiés à des programmes, fonds dédiés restant à engager.
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent les emplois relevant des missions sociales de la Fondation, les frais d'appel à la générosité publique, des immobilisations et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations recyclées¹ sont utilisés en premier avant les ressources nouvelles de l'année.
- La rubrique « Autres produits de la générosité du public » enregistre les annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration.
- Les produits financiers et la subvention d'accompagnement de l'AP-HP financent les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique. Si elles sont excédentaires, le solde est affecté, via le résultat comptable de l'exercice, en fonds associatifs, sauf décision du Conseil d'Administration d'affecter ce solde aux missions sociales.

¹ Part non utilisée des subventions initialement allouées à des hôpitaux.
FHP-HF

- Les ressources affectées provenant de la générosité publique sont, pour l'essentiel, affectées par les donateurs dans le cadre des opérations de collecte. Celles qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs.
- La rubrique « Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » enregistre le solde des exercices 2012 à 2016.

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

Lorsqu'un don dédié, inscrit au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisé en totalité, l'engagement d'emploi pris par la Fondation envers le donateur est inscrit en charges sous la rubrique « Ressources restant à utiliser » et au passif du bilan sous un compte de fonds dédiés.

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit d'un compte de produits « Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs ».

2 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

L'organisation de la Fondation repose sur deux pôles d'activité opérationnels : le financement des projets et relations avec les hôpitaux (la mission sociale de la Fondation), et la collecte de fonds. Ces deux pôles s'appuient sur deux pôles fonctionnels : la communication institutionnelle et l'administration générale. Les frais directs représentent les charges engagées par chacun des quatre pôles. Les frais de structure engagés par les pôles fonctionnels sont réaffectés à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%) à la mission sociale de la Fondation et vingt-cinq (25%) pour cent à la collecte des fonds.

2 - 3 - Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

	Rubriques du Compte d'emploi des ressources				
	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais de fonctionnement y.c. les dotations aux provisions		Total répartition
Rubriques du Compte de résultat	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais d'information et de communication	Frais d'administration générale	
CHARGES D'EXPLOITATION :	513 480,57	2 222 536,29	406 082,54	257 857,38	3 399 956,78
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 153,34	246 032,02	4 956,04	4 956,04	264 097,44
Autres achats et charges externes	212 949,94	528 224,27	80 058,24	29 593,19	850 825,64
Charges locatives	590,91	2 372,33	590,91	590,91	4 145,06
Honoraires	6 930,00	167 310,33	6 930,00	6 930,00	188 100,33
Conception, création, fabrication	661,10	200 850,54	3 104,00		204 615,64
Missions, réceptions, déplacements	8 636,29	52 123,68	5 453,96	5 402,78	71 616,71
Frais postaux & frais télécom.	26 313,25	618 593,06	28 448,13	26 313,33	699 667,77
Impôts, taxes et versements assimilés	646,09	5 027,10	646,09	646,09	6 965,37
Salaires et charges sociales	239 456,35	392 394,51	266 751,91	174 281,83	1 072 884,60
Autres charges	3 112,32	3 577,45	3 112,29	3 112,29	12 914,35
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 030,98	6 031,00	6 030,97	6 030,92	24 123,87
CHARGES FINANCIÈRES :	5 009,65	5 009,51	5 009,68	5 925,16	20 954,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES :					
	518 490,22	2 227 545,80	411 092,22	263 782,54	3 420 910,78

3 - Notes sur les emplois

3 - 1 - Missions sociales :

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 7 033 467,59 euros. Ils faut y intégrer également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 701 697,20 euros dont 183 206,98 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn soit un total pour les missions sociales de 7 735 164,79 euros.

3 - 2 - Projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation finance et accompagne, directement, les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn ainsi que les salariés affectés à ces diverses activités.

	2015	2016
EMPLOIS	236 023	229 775
<i>Frais de personnel et vacations des Ateliers</i>	169 468	183 207
<i>Fonctionnement des Ateliers</i>	34 573	34 792
<i>Investissement et équipement des Ateliers</i>	1 118	4 040
<i>Recherche et formation</i>	7 109	6 530
<i>Frais d'appel à la générosité</i>	23 756	1 206
SOLDE DE L'EXERCICE		

3 - 3 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

3 - 3 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

- Le montant global annuel des cinq salaires les plus élevés est de 360 066,15 euros

4 - Notes sur les ressources

4 - 1 - Quatre axes de collecte dont deux campagnes de solidarité :

Selon la volonté des donateurs et testateurs les ressources de l'année se ventilent comme suit :

- Ressources affectées à la pédiatrie	3 515 208,66 €
- Ressources affectées à la gériatrie	3 414 117,42 €
- Ressources affectées à la Maison de Solenn	141 086,43 €
- Ressources non ciblées	2 031 393,26 €
Soit un total de	9 101 805,77 €

4 - 2 – Ressources du projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

(en euros)	2015	2016
RESSOURCES (*)	236 023	229 775
<i>Dons + Assurances vie</i>	70 257	39 330
<i>Fondation de l'entreprise l'Oréal</i>	20 000	20 000
<i>Evénement de l'année</i>	76 620	43 163
<i>Autre produits de la générosité</i>	123	38 593
<i>Prélèvement net (+) ou dotation nette (-) sur fonds dédiés</i>	68 905	88 688
<i>Produits financiers</i>	118	

(*) Ces ressources comprennent les ressources de l'année pour 141 086,26 et les reports les variations de fonds dédiés pour un montant 88 688,14 euros

a - Pièces jaunes :

Date : chaque mois de janvier depuis 1990

Un outil de collecte : la tirelire

Un parrain : Christian KAREMBEU depuis 2012.

Les sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste sont centralisées par La Poste et acheminées par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

b - +de Vie :

Date : chaque mois d'octobre depuis 1997

Un outil de collecte : le bulletin de soutien

Une marraine : Mireille DARC depuis 2008.

****c – actions de marketing direct***

Depuis le deuxième semestre de l'année 2011 la Fondation a mis en place une stratégie de marketing direct pour les trois années à venir. Cette orientation ne se substitue pas aux collectes de fonds « Pièces jaunes » et « + de Vie » : elle doit les renforcer et les optimiser

d - legs et autres libéralités :

Dans ce domaine la Fondation développe une politique de promotion de sa mission sociale notamment auprès des notaires.

5 - Information concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mises à la disposition de la Fondation au cours de l'exercice 2016 sont les suivantes :

Les dirigeants de la Fondation :

La contribution des membres du conseil d'administration de la Fondation est bénévole.

Personnel :

- La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a bénéficié au cours de l'exercice 2016 de l'aide d'une douzaine de bénévoles, représentant un équivalent de quatre temps plein. Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation.

Outre les interventions bénévoles évoquées ci-dessus la Fondation a bénéficié en 2016 des contributions volontaires en nature suivantes :

a - AP-HP : - mise à disposition des locaux sis 13 rue Scipion – 75005 Paris,

b - Partenaires Pièces jaunes 2016

- Banque de France (tri et comptage des pièces, mise à disposition d'agents et des instruments de pesage de la collecte, transfert des fonds collectés, mise à disposition du service de transport de fonds, stockage des fonds dans les succursales).
- La Poste (diffusion des tirelires, collecte des tirelires pleines, avec la participation de bénévoles postiers). La Banque postale s'associe également à l'opération Pièces jaunes en proposant à tous ses clients, pour la deuxième année de suite, un dispositif spécial de don en ligne.
- Ministère de l'Education nationale (mise à disposition du listing d'étiquettes pour l'envoi des documents de mobilisation et relance des académies pour la mobilisation des écoles et des collèges en menant une action pédagogique.).
- GDF Suez (soutient l'opération Pièces jaunes dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur de l'enfance en difficulté et de l'accompagnement des enfants malades.).
- RTL (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle de l'opération pour la 25^{ème} année).
- TF1 (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle et organisation d'une spécial Pièces jaunes dans le cadre de l'émission « Qui veut gagner des millions ? »).
- Carrefour (mise en place de tirelires géantes et de petites tirelires (96000) aux caisses de ses magasins avec collecte auprès de la clientèle, affichage en magasin, soutien rédactionnel).
- Confédération Nationale de la boulangerie - pâtisserie française (diffusion des tirelires, suivi rédactionnel et mobilisation des boulangers).
- TV Magazine : (encartage de la tirelire dans le supplément de nombreux titres de la presse quotidienne nationale régionale et soutien rédactionnel).

- BRINKS (habillage aux couleurs de pièces jaunes de 650 véhicules de transport de fonds et participe ainsi, à la médiatisation de l'opération auprès du grand public et campagne de mobilisation de ses salariés).
- La Fondation Orange, soutient l'Opération pièces jaunes dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur des adolescents.
- Disney Hachette Presse : dispositif rédactionnel dans différents magazines et offre de la tirelire dans diverses publications.
- SFR s'associe à l'opération Pièces jaunes et lance pour la deuxième année consécutive, auprès de ses abonnés, la campagne « 1SMS = € » permettant de collectés des dons intégralement reversés à la Fondation.

c - Partenaires Plus de Vie 2016

- Le groupe AG2R-La Mondiale, (remise d'un prix récompensant plusieurs établissements hospitaliers en France pour leurs initiatives dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées hospitalisées).
- Radio France : France Inter, France Info et France Bleu, (diffusion du spot promotionnel et soutien rédactionnel).
- France Télévisions, (diffusion de spots promotionnels, soutien rédactionnel et organisation d'une émission en prime-time « Au nom des Autres »).
- Caisse des Dépôts, (soutient l'opération + de vie dans le cadre de ses actions de mécénat en faveur des personnes âgées hospitalisées)
- Groupe Téléperformance impliqué depuis 2006 notamment par l'enregistrement des promesses de dons lors de la soirée spéciale + de Vie sur France 3

6 - Détail des legs et donations :

a - Legs encaissés en 2016	2 683 225,24
En cours accepté par le Conseil d'administration	2 280 002,23
En cours accepté par l'autorité de tutelle	<u>615 296,23</u>
b - Total des engagements reçus	3 495 298,46

7 - Liste des 5 premiers fournisseurs et prestataires de services

Médiaprimism

Tour Cristal,

7 quai André Citroën

75015 PARIS

Directeur Général : Eric TROUSSET

Impression des documents, dépliant, lettres hôpital soleil, mailing personnalisation et routage ainsi que leurs frais d'honoraires.

Innovaire Global, LLC

528 Route 13, Suite 200

Milford, NEW HAMPSHIRE 03055 - USA

Président : Mark SCHULHOF

Création des messages d'appel au don pour des mailings de prospection, réactivation et leur routage auprès des nouveaux éventuels donateurs

Société d'édition TV Magazine
14 boulevard Haussmann
75009 PARIS

Président : Marc FEUILLEE

Fabrication des tirelires et encartage dans le journal TV Magazine et honoraires

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

3 avenue Victoria

75184 PARIS Cedex 04

Directeur Général : Martin HIRSCH

Mise à disposition de la Fondation de deux cadres santé

Canon France Business Services SAS

12 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

Président : Christophe GUSMAN

Prestataire de traitement des dons et routage des reçus fiscaux